



insieme-Genève

Feuille d'infos de l'association de parents et d'amis de personnes avec une déficience mentale



Assemblée générale

L'assemblée générale d'insieme-Genève a eu lieu le 19 mai 2011 au théâtre Les Salons en présence d'une soixantaine de membres et d'une quinzaine de partenaires.



Mme Anne Emery-Torracinta, présidente de l'association, a abordé dans son discours les éléments principaux qui ont marqué l'année 2010 ainsi que les perspectives d'avenir liées au contexte financier et politique dans lequel nous évoluons. Nous nous trouvons face à deux enjeux principaux qui devraient nous permettre d'envisager l'avenir sereinement: être plus forts face aux pouvoirs publics en montrant la qualité de notre travail et en maintenant, voire en augmentant nos prestations en faveur des personnes mentalement handicapées et à leurs proches, sans mettre en péril financièrement l'association.

Dans le cadre de notre demande de renouvellement d'exonération fiscale faite à la direction du Département des Finances de l'Etat de Genève, le comité d'insieme-Genève demande aux membres de l'association d'accepter la

modification de 3 articles de nos statuts. Les modifications des articles sont approuvées par les 37 votants présents, ainsi que par les 61 votes par correspondance. Selon l'article 21 de nos statuts, le quorum est atteint.

Le comité a démissionné en bloc, les membres se sont représentés excepté Mme Florence Suter. M. Edouard Kiper, membre auditeur depuis l'automne 2010, s'est présenté officiellement. Les membres du comité ont été élus à l'unanimité. Après la partie statutaire, M. Laurent Bertrand, nouveau directeur de la Fondation Aigues-Vertes, nous a fait le plaisir de nous présenter le Village, son fonctionnement, l'état de sa rénovation et les projets de développement futurs. Comme à l'accoutumée, nous avons clôturé par une verrée dans le foyer du théâtre Les Salons. Une partie du buffet commandé à Aigues-Vertes a généreusement été offerte par la Fondation, et nous tenons par ces lignes à exprimer nos chaleureux remerciements.

Dans sa réunion du 21 mai, le nouveau comité d'insieme-Genève s'est constitué comme suit: Anne Emery-Torracinta, présidente, Anne-Marie Oberson, vice-présidente, Augusto Cosatti, vice-président et Freddy Sarfati, trésorier.

Journée rencontre à Genolier

Le dimanche 17 avril 2011 sous un soleil éblouissant, une douzaine de familles membres ayant un enfant âgé de moins de 15 ans se sont retrouvées à la colonie de Genolier pour un moment de rencontre, d'échange et de partage.

Deux professionnelles de l'école l'Espace musical ont gracieusement animé des ateliers au milieu du parc de la colonie permettant à chaque enfant d'explorer les instruments mis à leur disposition et d'improviser des airs musicaux. Un atelier de décoration d'œufs a aussi rencontré un beau succès. Petits et grands sont ensuite partis à la chasse aux œufs et ont eu la surprise d'en voir certains fondre dans leurs mains!



La formation dans les séjours de vacances d'insieme-Genève

Formation des nouveaux moniteurs

Accompagner des personnes handicapées durant leur temps de vacances est une expérience pleine de richesse, de découverte de soi, de l'autre, et surtout une aventure qui ne laisse jamais indifférent.

insieme-Genève a pris l'option de permettre à de jeunes moniteurs de vivre une telle expérience et de les préparer au mieux à accueillir les personnes handicapées en séjour. Leur regard neuf, leur spontanéité, leur enthousiasme, leur bonne volonté et l'ardeur de leur jeunesse sont incontestablement des atouts indispensables au bon déroulement des séjours, mais il est de notre responsabilité de leur transmettre nos valeurs, nos exigences et notre expérience pour ensuite leur permettre de laisser émerger les possibles qui les habitent. Nous devons prendre soin de nos équipes et leur donner tous les moyens de mettre en place un accompagnement optimal pour que ce temps de loisirs soit bénéfique à l'ensemble des vacanciers.

Depuis de nombreuses années, insieme-Genève exige des moniteurs qui font un premier séjour qu'ils participent à une séance de formation. En 2010, à la demande de la commission des séjours de vacances, un groupe a été mandaté pour renouveler la forme et le contenu de ces séances. Ainsi les moniteurs en passe de découvrir la vie des séjours ont à leur disposition des outils fondamentaux utiles pour appréhender au mieux leurs responsabilités.

Trois à quatre séances d'information interactives d'une demi-journée chacune sont organisées chaque année et se déclinent autour de 4 grands axes:

- la connaissance de l'association et des valeurs qu'elle défend
- les attentes des familles et des personnes handicapées
- la connaissance des personnes handicapées accueillies dans les séjours et la notion de vacances
- les implications de la vie en collectivité et le déroulement d'une journée.

A travers un film réalisé au sein des séjours, les moniteurs peuvent se rendre compte concrètement de l'engagement et des compétences nécessaires pour participer.

Grâce à des mises en situations, ils vont découvrir les «surprises» qu'ils seront amenés à gérer dans leur séjour. C'est aussi l'occasion pour chacun de pouvoir questionner, interpellier et être rassuré.

La qualité d'accueil et le contenu de ces séances se veulent être un gage de l'accueil et de la bienveillance à réserver aux vacanciers pendant le séjour.

Ces séances pour les «nouveaux moniteurs» sont ensuite suivies de 3 étapes importantes:

1. une visite du vacancier dans son lieu de vie et/ou dans sa famille
2. une rencontre avec les vacanciers, leurs familles et les institutions avant le départ en séjour
3. un jour et demi avant l'arrivée des vacanciers, l'équipe se consacre à la préparation et à la mise en route du séjour.

Les responsables de séjours s'impliquent non seulement dans la préparation et l'animation de leur séjour mais ils s'investissent également dans ces temps de formation. Cette démarche a pour préoccupation de permettre à chaque vacancier d'être accueilli avec respect et dans des conditions favorisant une vraie dynamique de vacances et de rencontres.

Elle tend également à assurer la transmission des valeurs véhiculées par l'association comme l'essence et le souffle qui témoignent d'une véritable relation de confiance et de partenariat avec les familles et les institutions.

Rien ne remplace évidemment l'expérience personnelle et cette rencontre extraordinaire entre moniteurs et vacanciers. Ces temps de préparation et de formation représentent un terrain fécond où chacun peut s'approprier le sens de la mission et développer les ressources nécessaires à cet accompagnement. Il reste alors tout le temps du séjour pour que le mystère et l'alchimie des relations écrivent leur œuvre.

Formation des responsables

Tout comme les moniteurs, les responsables suivent eux aussi un cursus de formation.

Ces derniers sont tous des moniteurs aguerris qui souhaitent à un moment donné aller un peu plus loin dans leur engagement et se lancer dans une nouvelle aventure.

Là encore, si la motivation et la bonne volonté sont des qualités indispensables, l'expérience nous montre qu'un très bon moniteur n'a pas toujours le profil adéquat pour endosser un rôle de responsable! Celui-ci est avant tout garant du bon déroulement du séjour. Il est au service de l'ensemble des personnes et il a la tâche complexe d'insuffler une dynamique pour que le projet se réalise dans un réel esprit de vacances.

Chaque année, les responsables participent à un week-end de formation. Ce week-end sonne le lancement de la préparation des séjours et est le seul moment (avec le bilan) où ils se retrouvent ensemble pour réfléchir et partager leurs expériences. Cette rencontre est un moment charnière et un enrichissement pour la mise en place des séjours. Si chaque responsable donne à son séjour sa couleur et son empreinte, il n'en n'est pas moins important de rappeler la mission et se recentrer autour des objectifs communs qui donnent sens à l'investissement de chacun.

Dans le cadre de ce temps de formation, des intervenants viennent répondre aux questions et nourrir les réflexions des responsables dans les domaines suivants:

- la gestion d'équipe: animation, positionnement du responsable, relation avec le réseau, transmission des valeurs, accompagnement des moniteurs
- l'accompagnement des personnes handicapées: approfondissement autour d'un syndrome, gestion du vieillissement des personnes et des troubles de comportements.

La richesse de ces interventions et l'apport du regard pertinent des personnes extérieures sont indéniables pour un accompagnement qui veut répondre au plus près aux besoins des vacanciers mais aussi pour assurer la transmission d'une prise en charge de qualité aux équipes.

Cette année, nous innovons autour d'une nouvelle formule pour ceux qui souhaitent s'engager dans cette voie.

La proposition d'un temps de formation au sein d'insieme-Genève autour des aspects liés aux valeurs de l'association, à l'engagement de l'équipe, à la mise en place du projet de séjour, aux aspects administratifs et comptables sera assortie d'une mise en situation réelle durant un séjour.

Formation des responsables, suite

Le moniteur candidat au poste de responsable, coaché par un responsable, participera au séjour et se verra attribuer quelques tâches qui lui permettront de mieux prendre conscience de son rôle futur, de «se tester» et d'avoir une vision plus globale des exigences que requiert le poste de responsable de séjour de vacances. Le moniteur candidat bénéficiera d'une évaluation en fin de séjour et sera également invité à participer à la séance de bilan des séjours avec les autres responsables.

Dans tout ce processus de préparation au séjour, chaque responsable est soutenu et accompagné par la coordinatrice des séjours de vacances. Des rencontres régulières permettent de faire le point et de travailler dans un réel esprit de partenariat et de confiance.

Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées

La Convention de l'ONU revêt une grande importance pour les personnes handicapées car elle définit de façon exhaustive leurs droits fondamentaux, aux niveaux civil, politique, économique, social et culturel. Elle affirme, entre autres, le droit à la mobilité personnelle, promeut l'autonomie individuelle et demande aux Etats de garantir un système éducatif inclusif et un accès efficace à la formation professionnelle et continue.

insieme demande au Conseil fédéral non seulement d'adhérer à la Convention, mais aussi d'en ratifier le protocole facultatif. Elle attend également que la Confédération et les cantons mettent à disposition les ressources nécessaires pour mettre en œuvre la Convention. insieme a rédigé une prise de position fixant ces exigences.

Rendez-vous sur www.insieme-ch pour plus de renseignements.

Nouveau droit de la protection de l'adulte en vigueur dès 2013

C'est désormais une certitude: le nouveau droit de la protection de l'adulte entrera en vigueur le 1er janvier 2013 et remplacera définitivement le droit de la tutelle en place depuis 100 ans. Ce nouveau droit accorde plus d'indépendance et d'autodétermination aux personnes vivant avec un handicap mental. Il leur offre toute la protection nécessaire avec le minimum de restrictions possibles. Les parents et les frères et sœurs peuvent devenir tuteurs et profiter de certains allègements administratifs comparativement aux autres tuteurs. Les cantons sont désormais contraints de réorganiser leurs autorités d'ici 2013, car toutes les décisions relevant de la protection de l'enfant et de l'adulte seront à cette date centralisées auprès d'une autorité interdisciplinaire spécialisée. Informations sur www.insieme.ch – engagement politique – protection de l'adulte.

Nous comptons sur votre soutien!

Pétition «Formation professionnelle pour tous – aussi pour les jeunes handicapés»



insieme Suisse a voté lors de son assemblée des délégués du 7 mai dernier le lancement de la pétition «Formation professionnelle pour tous – aussi pour les jeunes handicapés» mise en œuvre en collaboration étroite avec les associations Cerebral Suisse et Procap Suisse. Dans leur requête commune, ces associations demandent au Conseil fédéral que les jeunes handicapés puissent eux aussi suivre une formation professionnelle, ce qui aujourd'hui ne va malheureusement pas de soi. En effet, le Conseil fédéral prévoit que bientôt seuls les jeunes qui pourront vraisemblablement gagner un jour CHF 1'710 francs par mois pourront bénéficier d'un apprentissage AI de deux ans. L'accès à l'apprentissage d'une année sera également rendu plus difficile. Les parents et les proches savent bien que leurs enfants ne réussiront pas à franchir ces obstacles toujours plus conséquents et qu'on leur enlève ainsi la chance de se développer professionnellement et de réaliser leur désir d'apprendre un métier.

Au moment où nous rédigeons cet article, soit seulement trois semaines après le lancement de cette pétition, plus de 25000 personnes l'ont déjà signée. Nous devons encore récolter un nombre conséquent de signatures pour que notre protestation au Conseil fédéral produise l'effet espéré. Le site www.formation-professionnelle-pour-tous.ch vous renseignera de manière précise et la pétition peut être signée directement en ligne.

Chaque signature compte: la vôtre et celles de vos proches, de vos amis et de vos connaissances. Toutes les personnes peuvent signer cette pétition, indépendamment de leur âge, nationalité et lieu de résidence.

Cœurs en chocolat

Nous recherchons des bénévoles!



Notre vente de cœurs en chocolat dans les rues de Genève aura lieu le samedi 8 octobre 2011. Pour cette année du bénévolat, nous comptons sur vous, vos amis et vos proches pour rejoindre nos équipes quelques heures durant cette journée. Les fonds récoltés permettront de financer des séjours de vacances spécifiquement mis en place pour des personnes

mentalement handicapées ayant des troubles de comportement ajoutés nécessitant une prise en charge individualisée et n'ayant pas d'autres possibilités de loisirs. Alors téléphonez-nous, écrivez-nous pour vous engager même quelques heures! Nathalie Lluch répondra à vos appels au 022 343 17 20 ou à vos mails à info@insieme-ge.ch et vous transmettra les informations complémentaires pouvant vous être utiles.

Les boîtes de cœurs en chocolat pourront aussi être commandées au secrétariat à partir du mois de juillet.

D'avance merci pour votre soutien.

«Enceinte»



L'association pour un conseil global concernant le diagnostic prénatal a enfin publié la version française de sa brochure pour les femmes enceintes qui se trouvent brusquement face à des questions éthiques. «Enceinte» livre des informations sur les différents examens prénataux possibles ainsi que des idées et suggestions pour aider les futures mamans à se positionner sur ces examens. La brochure a pour objectif d'attirer l'attention sur les enjeux, les limites, les risques et les conséquences du diagnostic prénatal. Une brochure importante à l'heure où la liberté de choix est affirmée mais où également la pression exercée sur les femmes enceintes afin qu'elles acceptent ces examens prénataux est de plus en plus grande. Un exemplaire est à votre disposition en prêt au secrétariat.

La maltraitance en institution Les représentations comme moyen de prévention



Les institutions médico-sociales ou socio-éducatives ont pour mission l'accompagnement et le développement de l'autonomie et du bien-être de leurs résidents. Comment expliquer dès lors que diverses formes de négligences, violences psychologiques morales ou physiques se produisent parfois dans certains établissements?

Face à ce paradoxe, les auteures abordent le thème de la prévention de la maltraitance perpétrée envers les adultes présentant une déficience intellectuelle et vivant ou travaillant en institution, en impliquant dans leur étude, des résidents, des parents concernés et des professionnels.

Auteures: Manon Masse et Geneviève Petitpierre, avec la collaboration de Britt-Marie Martini-Willemin et Yves Delessert. Préface de Michel Mercier. Editions ies 300p. Parution Mai 2011.

Un exemplaire est à votre disposition en prêt au secrétariat.

Information «pratique»

Les listes des médecins ORL, gynécologues, ophtalmologues, dermatologues et neurologues sont désormais sur notre site www.insieme-ge.ch, à la rubrique «Pratique», comme annoncé dans notre précédente feuille d'infos de mars 2011.

Impressum

Feuille d'infos insieme-Genève n°22
Tirage: 1950 exemplaires
Parution trimestrielle
Exemplaire gratuit sur demande
Editeur: insieme-Genève
Rue de la Gabelle 7
CH- 1227 Carouge
tél. 022 343 17 20 - fax 022 343 17 28
www.insieme-ge.ch

Rédactrice responsable:
Anne-Michèle Stupf

Comité de rédaction:
Céline Laidevant
Françoise Megevand
Eliane Benzieng
Nathalie Lluch

Graphisme: www.bdelfolie.ch
Imprimerie: SRO-Kundig
Prochaine parution: septembre 2011
Cotisations pour 2011
Membre parent et ami: CHF 60.-
Membre soutien: CHF 30.-
CCP: 12-12895-9



Agenda

Dimanche 18 septembre 2011

Aigues-Vertes célèbre ses 50 ans et organise une grande fête au Village dès 10h.

De nombreuses activités et manifestations sont prévues.
Toutes les informations sont sur le site www.aigues-vertes.ch.

Du lundi 26 au jeudi 29 septembre 2011

Prévente des cœurs en chocolat dans les organismes internationaux.

Samedi 8 octobre 2011

Vente annuelle des cœurs en chocolat dans les rues du canton de Genève.

Samedi 19 novembre 2011

Fête d'insieme-Genève
Salle du Môle – rue du Môle 21 – 1201 Genève
Invitation et informations à venir.